

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

➤ Conditions de Réservations :

Toute inscription doit être accompagnée d'un versement d'arrhes non remboursables de 30 % du montant total du séjour.

Les numéros et étages des chambres ne peuvent être précisés à l'avance. Le règlement de l'acompte et/ou du solde du séjour peut être envoyé par chèque, mandat, virement bancaire ou par carte bancaire en nous communiquant le numéro de carte de crédit et sa date d'expiration avec votre accord par écrit (fax, mail, etc...) pour le prélèvement.

➤ Tarifs : Le prix arrêté lors de la réservation comprend la mise à disposition des Chambres du jour de l'arrivée au jour du départ (voir heure d'attribution des chambres et de libération ci après)

Le prix ne comprend pas les prestations supplémentaires à régler sur place : (le téléphone, le bar, bar paillotte etc...)

Pour toute réservation en chambre et petits déjeuners, les prestations qui ne seront pas consommées ne feront l'objet d'aucun remboursement

➤ Modifications/Annulations :

L'annulation ou la modification émanant du client n'entraîne aucun remboursement des arrhes versées. Et entraîne la facturation du séjour total jusqu'à 7 jours avant l'arrivée.

Toute modifications ou annulation doit être confirmée par écrit avant le début du séjour.

Un départ anticipé ou une arrivée tardive ne donnera lieu à aucun remboursement des arrhes et entraîne la facturation du séjour.

En cas de non-présentation, la totalité du séjour est facturée.

➤ Si par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, l'Hôtel le ROC e MARE, se voit annuler ou modifier tout ou une partie du contrat, le client aura la faculté de résilier le contrat ou d'accepter la modification proposée par l'Hôtel, qui s'efforcera de proposer à son client, dans la mesure de ses capacités, un produit au prestations équivalentes.

➤ Arrivée :

La remise des clefs s'effectue à partir de 14h00.

En cas d'arrivée tardive (après 20h00) il est nécessaire de prévenir l'Hôtel.

Départ : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, le logement doit être libéré au plus tard à 11h00 du matin.

➤ Règlement Intérieur :

Afin de faciliter la vie de vos vacances, un règlement intérieur est affiché dans chaque chambre, nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance.

Merci de bien vouloir prendre connaissance de toutes ces conditions, la confirmation de votre réservation tiendra lieu de "Bon pour accord".

Tous les litiges, ou différents nés de l'interprétation ou de l'exécution du contrat, relèverons de la compétence du Tribunal de Commerce d'Ajaccio qui appliquera la loi.